

PROCÈS VERBAL

CODIR DU 19 SEPTEMBRE 2025

Lieu : Comité Régional Natation.

Date : vendredi 19 septembre 2025.

Heures : de 18h à 20h30.

Présents à la ligue : Arnaud Frédéric, Oberle Julien.

Présents en visio : Debast Pierre, Idmont Samuel, Massou Mylene, Tureck Jimmy, Vergnault Etienne.

Excusés : Atyasse Flore, Carron Emanuelle, Swidzinski Adrien.

ORDRE DU JOUR

- Validation des précédentes réunions (compte rendu du CODIR et de l'ETR N.A du 11 septembre).
- Présentation d'Etienne Vergnault
- Bilan à mi-parcours de l'immersion de Mme Dalleau (contrat PEC)
- Organisation des événements à venir (stages et compétitions).
- Finances et subventions
- Courriers reçus
- Points divers
- Questions diverses

VALIDATION PV CODIR

Le procès-verbal du CODIR du 20/08/2025 est validé à l'unanimité des présents.

POINT NATATION ARTISTIQUE

La Ligue a discuté du financement des compétitions régionales de natation synchronisée. Frédéric a souligné la nécessité de subventionner les coûts liés au matériel, actuellement supportés par les clubs. La question de l'acquisition de haut-parleurs sous-marins et d'équipements sonores a été examinée. La Ligue a rappelé que les subventions couvrent uniquement l'achat, et non la location. Décision : analyser les prix et la faisabilité d'utiliser le matériel existant avant d'envisager de nouveaux achats. Une enceinte serait peut être disponible à l'achat au NSDR. En cas d'acquisition, la gestion de la sonorisation lors des événements incombera aux clubs.

PRESENTATION DE ETIENNE VERGNAULT, NOUVEAU CONSEILLER TECHNIQUE DE LA LIGUE

Etienne Vergnault s'est présenté et a évoqué les orientations de son travail pour les premières semaines.

BILAN A MI-PARCOURS DE L'IMMERSION DE SANDRINE DALLEAU (CONTRAT PEC)

Frédéric a présenté Sandrine, candidate au poste d'assistante comptable dans le cadre d'un contrat PEC de six mois. Elle a démontré de bonnes compétences en comptabilité ainsi qu'un réel engagement, et effectue actuellement deux semaines d'immersion à sa demande avant de confirmer son choix. La Ligue attend le retour concernant la validation du contrat PEC. Il sera nécessaire de mettre en place une fiche de poste si son recrutement est confirmé.

COUPE DE FRANCE DES DEPARTEMENTS

La Ligue a validé la participation de l'équipe féminine à la Coupe de France des départements. Un budget de 2.000 € a été voté pour couvrir une nuit d'hôtel, trois repas et la location de minibus. La question du transport entre Dunkerque et l'aéroport CDG reste toutefois à régler. Julien de l'ASEC et un coach du NSDR seront présents pour encadrer et ramener les nageuses.

CHAMPIONNATS DE FRANCE BENJAMINS ET FEBECS

Discussion du déplacement aux Championnats de France Benjamins et de la subvention FEBECS. Les clubs intéressés devront obligatoirement passer par la Ligue afin de bénéficier du reversement de la subvention. Une demande de devis est en cours pour 26 billets (départ le 14/12 et retour le 22/12), avec annulation possible jusqu'au 23 novembre et modification des dates autorisée. Un email sera envoyé aux clubs dès que le devis sera disponible.

Plusieurs clubs ont exprimé leur volonté de recréer un collectif réunionnais et de voyager ensemble pour ces championnats. Un questionnaire sera diffusé afin d'identifier les clubs souhaitant participer.

MATCH 1 ET COMPETITIONS DE ZONE

La Ligue a décidé de réduire le nombre de zones du Match 1 B/J/S de octobre, de trois à deux, faute de lieu dans l'ouest. La Jeanne et le CAP iront à Bras-Panon, et l'ASEC ira à Saint-Pierre.

Une réévaluation est prévue après ces matchs afin de mesurer l'efficacité du découpage et de décider, le cas échéant, d'un regroupement en un seul lieu.

STAGES LIGUE ET ETR

Concernant le stage Benjamin en octobre, la Ligue a précisé qu'un point serait réalisé mardi 23 septembre sur les réponses des clubs. Les clubs n'ayant pas encore répondu seront relancés, la date limite de retour étant fixée au 5 octobre. Etienne a précisé qu'un questionnaire destiné aux entraîneurs était en cours d'élaboration. Le stage sera encadré par les stagiaires DEJEPS ainsi que par des entraîneurs de clubs.

La Ligue a par ailleurs discuté de la restructuration des équipes techniques régionales (ETR). Il va être étudié de limiter la composition de chaque cellule à trois à cinq personnes, avec Etienne désigné comme coordinateur et relais entre les différentes catégories. Cette réflexion intervient dans un contexte où certains entraîneurs des ETR sont absents ou peu impliqués.

Concernant le stage Juniors en janvier, la présence d'un cadre de la FFN est envisagée, à définir en fonction du profil des nageurs. Ce stage pourrait également permettre de renouveler les BF des entraîneurs présents. L'hôtel et la piscine sont déjà réservés.

PROCÈS VERBAL

CODIR DU 19 SEPTEMBRE 2025

SUBVENTIONS DU DEPARTEMENT ET ANS

Échange au sujet des subventions départementales, ouvertes jusqu'au 30 octobre via une nouvelle plateforme. Etienne doit prendre contact avec le Département afin d'obtenir l'accès aux subventions de l'année N-1 et réaliser les bilans ou reversements. Il a proposé de travailler sur les dossiers la semaine prochaine, en coordination avec le trésorier pour le budget prévisionnel, et a suggéré que les demandes soient validées par le conseil d'administration ou une commission avant la date limite.

Il a également été évoqué le problème d'une subvention de 5 000 € du PSF 2021 non réalisée (création CAF Ligue). Le titre de reversement a donc été imputé sur le PSF 2025, ce qui ramène le montant net versé à la Ligue à 10 750,00 € au lieu de 15 750,00 €.

POINT FINANCIER

Discussion sur les difficultés rencontrées en comptabilité et dans le suivi des factures, notamment pour certaines compétitions mal enregistrées. Fred a indiqué, après une visite au NSDR, que ces anomalies provenaient du classement de certaines compétitions en départementales plutôt qu'en régionales, ainsi que du fait que le gestionnaire recevait directement les engagements à la place du déclarant. Afin d'améliorer la transparence et d'éviter de nouveaux dysfonctionnements, il a été décidé de mettre en place un suivi comptable mensuel.

Un listing des compétitions posant problème a été identifié. Etienne a déjà entamé des discussions avec le NSDR afin de faire un point financier. Il reste à vérifier si la Ligue, de son côté, a procédé aux rétrocessions dues aux clubs devant percevoir des frais d'engagement.

Il a également été évoqué une possible révision des commissions de compétition de niveau régional, avec des pistes allant de 70/30 à 80/20 entre la Ligue et les clubs. L'accent a été mis sur la nécessité de clarifier les responsabilités de chaque partie et de s'assurer que la Ligue soit en capacité d'organiser les compétitions.

Le bilan comptable de la Ligue est en cours ; il doit être terminé avant de proposer une date pour l'Assemblée générale. L'expert-comptable sera présent à la Ligue le 24 septembre.

Fred a mentionné que la Ligue a une taxe d'impôts locaux de 1 300 € annuelle à régler pour ses locaux.

POINTS ET QUESTION DIVERS

- Demande d'agrément : validation par la Ligue du dispositif Nagez Forme Santé du Club Omnisports de la Montagne.
- Démission du CODIR de la Ligue de Swidzinski Adrien de Salazie. Sa lettre doit être remise au président.
- Compétition du 21 décembre : une demande d'organisation a été faite par le CATS, mais Saint-Joseph avait déjà sollicité cette date. Un point doit être réalisé avec Saint-Joseph pour confirmer s'ils maintiennent leur compétition. Si ce n'est pas le cas, le CATS pourra organiser la sienne. Il n'est pas possible de maintenir deux compétitions le même jour.
- Conseil des Territoires : participation prévue à Lyon les 26 et 27 novembre. Un point doit être fait avec Guylène pour déterminer la nécessité d'envoyer un représentant.
- Téléphonie et internet : nécessité de réviser l'abonnement Orange Pro, jugé trop coûteux.
- Plusieurs points ont été abordés par Etienne : une page Google Business a été créée afin de faciliter la visibilité de la Ligue sur le web. Il a proposé de reprendre en charge la communication et prévoit de créer un compte Canva gratuit au nom de la Ligue.

FIN DE CA À 20H30

Le Président - Frédéric Arnaud

LIGUE DE NATATION DE LA REUNION
Maison Régionale des Sports
1 Route de la Digue
97490 SAINTE-CLOTILDE
Tél : 0262 41 20 78

